

**Responsable** : Jean Vigreux ([jean.vigreux@u-bourgogne.fr](mailto:jean.vigreux@u-bourgogne.fr))

### Débouchés

Parcours professionnel de la mention Cultures et sociétés, le Master 2 Archives des XX<sup>e</sup> et XXI<sup>e</sup> s. européens : du papier au numérique prépare aux métiers de la gestion des archives papier et numérique (textes, images et sons), tels que :

- chargés de mission des collectivités territoriales appelés à traiter des archives numériques (textes notamment) et en à assurer la conservation
- chargés de mission dans les entreprises appelés à gérer les archives anciennes mais aussi à préparer la gestion des archives produites au cours de l'activité (*records management*)
- assistants techniques et ingénieurs d'étude des laboratoires de recherche pour les former au traitement spécifique des archives des savoirs (collecte, classement et traitement pour de nouveaux usages scientifiques).

### Compétences

A l'issue de ce master, les étudiants peuvent gérer, organiser et valoriser toutes formes de fonds d'archives contemporaines des XX<sup>e</sup> et XXI<sup>e</sup> siècles ; ils maîtrisent les questions juridiques, les enjeux de la production des archives, mais aussi les différentes étapes nécessaires au processus de tri, de classement et d'inventaire. Dès lors, ils sont aptes à prendre en charge la sauvegarde et la valorisation d'archives variées.

### Organisation des enseignements

La formation est organisée en relation avec les professionnels du monde des archives, tant régionaux que nationaux, et avec un réseau européen de partenaires, à la fois spécialistes du traitement scientifique des archives et relais avec les milieux professionnels (Archives de France, Archives départementales et Archives municipales, Réseau des MSH, etc.).

#### Les cours à l'université ont lieu au 1er semestre

L'enseignement associe en priorité les activités propres aux métiers d'archiviste (tri, tableau de gestion, normes, utilisation d'un logiciel, etc.), les techniques du son, de l'image et de la numérisation, le droit européen des archives, ainsi qu'une présentation minutieuse des grandes institutions archivistiques et patrimoniales, de leur politique, et des enjeux afférents.

#### UE 1 – Archivistique 1

- Tri et tableau de gestion des archives (30 h)
- Conservation et valorisation des archives (24 h)

#### UE 2 – Archivistique 2

- Normes et logiciels archivistiques (30 h)
- Archives audiovisuelles et multimédia (24 h)

#### UE 3 – Méthodes

- Droit des archives (24 h)
- Centres et politiques archivistiques (24 h)



#### UE 4 - Enjeux archivistiques et culturels contemporains

- Archives et recherche (24 h)
- Institutions politiques et culturelles (24h)
- Pratiques et politiques archivistiques (24 h)

#### UE 5 – Patrimoines

- Formes du patrimoine (24 h)
- Histoire des médias et du livre (24 h)

Le 2<sup>nd</sup> semestre est consacré au stage, d'une durée de 3 à 6 mois, à l'issue duquel les étudiants rédigent un mémoire associant une présentation de leur activité professionnelle et une démarche réflexive

#### **Accès**

Formation ouverte à la formation initiale et continue.

Sur dossier de candidature pour tous, à déposer au secrétariat tout début juillet au plus tard (détail des pièces à fournir dans la fiche filière ci-dessous).

Les M1 compatibles avec le M2 Archives : histoire, histoire de l'art, musicologie.

Toute autre formation : sur examen des acquis.

#### **Contacts**

Formation initiale : France Herrscher ([France.herrscher@u-bourgogne.fr](mailto:France.herrscher@u-bourgogne.fr), 03 80 39 56 13),

Formation continue : Martine Bailly ([martine.bailly@u-bourgogne.fr](mailto:martine.bailly@u-bourgogne.fr))

#### **En savoir plus :**

- Site formation de l'uB : [www.u-bourgogne-formation.fr/-Archives-du-XXe-et-XXIe-siecles,227-.html](http://www.u-bourgogne-formation.fr/-Archives-du-XXe-et-XXIe-siecles,227-.html)